**Bourses d’excellence en recherche du CNFS – UL  
Valeur de 1 500 $**

**Objectif**

La bourse d’excellence en recherche du CNFS – UL vise à reconnaître un étudiant de maîtrisequi se dévoue à la recherche dans le domaine de la santé afin d’encourager les étudiants d’approfondir leurs compétences en recherche et de poursuivre des études supérieures.

**Critère d’admissibilité**

Afin d’être admissible pour la bourse,l’étudiant doit :

* détenir une résidence permanente au Canada (à l’exception du Québec) au moment de la demande;
* ne pas avoir été récipiendaire de la bourse d’excellence en recherche l’année précédente;
* être inscrit à temps plein à la maîtrise dans l’un des programmes appuyés par le CNFS à l’Université Laurentienne, soit sciences infirmières, orthophonie, service social ou kinésie humaine;
* avoir une moyenne générale d’au moins 80% pour l’année précédente;
* soumettre un dossier de candidature par le lundi 2 décembre 2019.

**Dossier de candidature**

Pour être recevable, un dossier de candidature doit comprendre la documentation suivante :

* le *Formulaire de demande* dûment rempli;
* un relevé de notes de l’année précédente;
* une lettre d’appui scellée d’un superviseur de thèse;
* un curriculum vitae rédigé en français faisant état des **expériences en recherche**;
* un résumé de projet (maximum 2 pages) rédigé en français qui décrit le projet de recherche proposé y inclus les questions de recherche, la méthodologie et les résultats préliminaires. Ce résumé doit clairement démontrer la pertinence du projet pour la recherche en santé des francophones en milieux minoritaires.

**Date limite**

Les demandes de la bourse d’entrée du CNFS - UL doivent être soumises au bureau du CNFS – UL ou au bureau d’Aide financière à l’Université Laurentienne au plus tard à **16h le lundi 2 décembre 2019**.

**Critères d’évaluation et remise des prix**

L'excellence du dossier sera jugée en fonction de la capacité du candidat de communiquer la pertinence du projet de recherche pour la santé de la communauté francophone en situation minoritaire en lien avec les objectifs du CNFS. De plus, le dossier sera évalué en fonction de l’engagement de l’étudiant à la recherche et de la lettre d’appui du superviseur qui souligne sa passion pour la recherche. Les demandes seront évaluées par un comité de sélection et les récipiendaires seront avisés par le début du mois de janvier.